

GLACES DES ALPES rappelle glaces (divers parfums cf liste ci-dessous)



- Noms des modèles ou références concernés : Glaces de la marque Glaces des Alpes produites du 02/07/2020 au 15/10/2020 (cf. liste ci-dessous).
- Marque : **Glaces des Alpes**
- GTIN 3576370710018 Lot DDM : 03/07/2022
- Conditionnements : **barquettes 750 ml**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/07/2020 au 18/06/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Glaces des Alpes-Magasins du groupe Provencia / Carrefour-Savoie Volaille groupe Pernoud**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **découverte d'oxyde d'éthylène au-delà de la limite réglementaire dans des gommes gélifiantes reçues d'un fournisseur et entrant dans la composition de certains de nos produits.**
- Risques encourus par le consommateur : **Additifs et arômes non autorisés**
- **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Dépassement des limites autorisées de résidus phytosanitaires dans l'ingrédient mis en oeuvre.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 22 août 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre